

Paris, le 25 avril 2022

N Réf : OL/AP/220425-1

Objet : Gestion de la crise influenza aviaire hautement pathogène 2022

Monsieur le Ministre,

Vos services vétérinaires sont confrontés à un contexte extrêmement tendu dans l'exercice de leurs missions de santé publique. L'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) atteint une ampleur historiquement inégalée. Les alertes alimentaires, le Brexit, la sensibilité de la société au bien-être animal augmentent la sollicitation de vos services et des hommes et des femmes qui servent l'État dans le domaine de la santé publique vétérinaire. De plus, la circulation du virus de la peste porcine africaine en Italie à quelques dizaines de kilomètres de notre frontière constitue une menace conséquente.

Après presque cinq mois de lutte contre l'IAHP et près de 1400 foyers traités dans plus de 40 départements, il nous paraît important de vous faire part des enjeux immédiats que nous avons identifiés à partir des nombreux témoignages qui nous remontent. L'épuisement est là, les difficultés sont réelles et le besoin de reconnaissance est fort. Une souffrance prend également forme en lien avec la mise en œuvre des nombreux dépeuplements d'oiseaux en bonne santé. Même aguerris, les agents confrontés à ces enjeux complexes peuvent être déstabilisés.

La lutte contre l'épuisement, et donc la récupération, sont des facteurs essentiels de la réussite de la gestion au long cours d'une telle crise. Aussi, il apparaît nécessaire que vous puissiez rapidement adresser un message de soutien aux agents impliqués leur signifiant notamment que les nombreuses heures supplémentaires effectuées pourront être récupérées et ce, quels que soient les cycles de travail de ces agents. Certaines structures ont déjà décidé localement d'une pleine récupération de ces heures pour tous les agents concernés, mais pas toutes ! La suspension de l'écrêtage des heures supplémentaires des agents mobilisés est également à mettre en œuvre au plus vite.

Ces éléments concourent aussi à la reconnaissance des compétences et de l'implication de vos agents. Le SNISPV souhaite également que vos services puissent étudier un dispositif de soutien financier destinés aux agents participant à cette gestion de crise depuis plusieurs semaines. Sur ce point, toute gratification pécuniaire, comme cela existe par exemple pour les agents travaillant lors des abattages de l'Aïd-el-Kébir, contribuerait à la bonne gestion de cette trop longue crise. Cela compenserait des journées sans bornes horaires, des week-ends de travail, des congés reportés, des frais de garde d'enfants ainsi qu'une vie sociale et familiale mise entre parenthèses.

Le "moral des troupes" est parfois en berne, la charge mentale est lourde, aussi un appui psychologique individuel voire collectif devrait être proposé à tous les collègues concernés. Le secrétariat général pourrait utilement rappeler à tous les agents les dispositifs dont peuvent bénéficier les agents rémunérés par le MAA, travaillant ou non en DDI.

Les crises de ces dernières années ont donné lieu à des rapports d'inspection et à plusieurs retours d'expérience (RETEX) distincts, portant sur l'action de la DGAL en tant qu'administration centrale ou sur les acteurs en département et en région, mais aucun RETEX n'a englobé l'ensemble de la chaîne opérationnelle.

A plus long terme, le SNISPV renouvelle donc sa demande, ayant déjà fait l'objet de plusieurs motions et courriers, de réaliser un RETEX associant l'ensemble des acteurs, notamment les agents de terrain et l'encadrement en DDecPP ainsi que les laboratoires, l'échelon régional et la DGAL, mais aussi les autres services de l'Etat impliqués. Ce RETEX serait suivi d'un plan d'actions définies en fonction de ses résultats, lequel plan devrait être partagé, piloté et évalué dans la durée.

Le SNISPV va lancer un groupe de recueil de parole sur cette crise auprès des ISPV, vétérinaires contractuels, IAE vétérinaires et BVP. Nous ne manquerons pas de tenir informés vos services de ces travaux.

Le SNISPV se tient à votre disposition pour tout échange complémentaire sur cette crise majeure et vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président du SNISPV



Olivier LAPÔTRE